

Fête des mares



Une fête, c'est à dire ?

C'est l'organisation annuelle de nombreux événements sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

La Fête des mares aura lieu, tous les ans, la première semaine de juin.

En 2022, la Fête des mares se déroule du 28 mai au 5 juin !

Les événements organisés permettront, par exemple, d'aborder la complexité de l'écosystème « mare », de découvrir sa richesse faunistique et floristique, de transmettre les pratiques de bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.

Comment ? Et avec qui ?



Pôle-relais
Mares et vallées alluviales

La Fête des mares est coordonnée par la **Société nationale de protection de la nature** (SNPN), avec l'appui technique du **Pôle-relais « mares et vallées alluviales »**.

Un comité de pilotage « Fête des mares » supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par région ou par département) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche.

Labelliser votre manifestation « Fête des mares » vous permettra de bénéficier des outils de communication mis à disposition par la coordination nationale (affiches, flyers, etc.). Votre événement sera ainsi inscrit dans la programmation officielle.

>> **En savoir plus sur la fête des mares** <<

| Votre espace personnalisé

Afin de faciliter la saisie d'information générique (coordonnées de structure pré-enregistrées) et la modification des animations en ligne (liste de vos animations, nous vous proposons votre espace personnalisé.

- Les organisateurs ayant déjà un espace personnalisé, créé lors de l'édition JMZH 2015, pourront réutiliser leur adresse et mot de passe. En cas d'oubli, merci de redemander un mot de passe. Un message vous sera envoyé vous permettant d'accéder à votre espace.

CONNEXION

MOT DE PASSE OUBLIE

- Pour ceux n'ayant pas d'espace personnalisé, merci de demander un compte.

Un message vous sera envoyé vous permettant d'accéder à cet espace.

DEMANDEZ UN COMPTE

Le programme rassemble les animations qui se déroulent la **première semaine de juin**. Au fil de l'année vous pourrez également retrouver le programme des manifestations "*Journée mondiale zones humides*" et "*Fréquence grenouille*"...

Retrouvez l'ensemble des animations sur votre site web en intégrant le **module simple de recherche** et imprimez votre (vos) fiche(s) d'animation(s) directement en **format PDF**.



Partez à la découverte des zones humides

www.zones-humides.eaufrance.fr

Localisation

- Tout -

[Recherche avancée](#)
[Nouvelle recherche](#)

Si vous êtes en charge d'un centre d'accueil ou d'éducation sur les milieux humides, n'hésitez pas à contact **l'association Ramsar-France** pour que ce dernier soit visible dans **l'application BaladOmarais** et sur le **portail national des zones humides**